

**Comité Technique ministériel du 16 avril 2012 :
Déclaration liminaire de la fédération SUD Education – Union syndicale Solidaires**

Si le cadrage du droit syndical au regard des nouvelles règles de la représentativité dans la Fonction Publique s'entend, se dépêcher d'augmenter la rémunération de l'encadrement supérieur de l'Education Nationale est une provocation.

La Fédération SUD Education dénonce le cynisme d'une telle politique qui entend motiver et dynamiser la mobilité et le recrutement des secrétaires généraux d'académies et des DASEN. Quand le point indiciaire est gelé depuis 2 ans, quand 150 000 emplois ont été supprimés dans la Fonction Publique de l'Etat en 5 ans et que le nombre des chômeurs a progressé de 35% dans les mêmes temps, quand c'est 85 000 emplois disparus pour la seule Education Nationale tous services confondus, dont 14 000 pour la rentrée 2012 : vous vous intéressez Monsieur le ministre à valoriser, à acheter dirions-nous, l'encadrement supérieur. Ce bond spectaculaire, plus 40% de rémunération, cette politique malveillante se moque des agents et agentes. On vient de rogner encore sur leurs salaires nets.

« **moins de fonctionnaires mais mieux rémunérés** » c'est moins d'emplois pour nous, mais plus de rémunération au sommet. C'est ça l'intérêt général ? C'est ça la priorité ? Embaucher des tueurs à gages contre nos emplois qui feront le travail pour les années à venir, dont la rémunération dépend des économies faites sur l'emploi (grâce à la part résultats) ?

Réaliser le plus gros plan social de ce pays, attaquer **l'ASH, les Rased, les postes COP et CPE** c'est contribuer à l'égalité des chances ? Partout, des centres d'information et d'orientation ferment. Vos services ont été interpellés par l'intersyndicale le 3 avril dernier. Elle dénonce le détournement de moyens de service public par des organismes non publics dont les chambres de commerces et les GIP de tous ordres. Que répondez-vous ?

Que répondez-vous aux personnels du collège de La Reynerie de Toulouse d'abord ZEP, RAR, puis ECLAIR qui vous a écrit dénonçant avec raison le mépris dont l'administration fait preuve en ravalant les personnels au « rang de stock de main d'œuvre managée par le stress que l'on déplace ou supprime tels de vulgaires outils de production » ? Ce collège a perdu, à effectif élèves constant, 13 postes en 3 ans

et 4 qui s'ajoutent pour la rentrée 2012. C'est comme ça que le ministre expérimente « la stabilité des équipes dans l'intérêt des élèves » dans le programme ECLAIR ?

Belle expérimentation, vous êtes si inefficace et contre-productif Monsieur le ministre, comme l'avait souligné déjà **le rapport de la cour des comptes de mai 2010 sur l'égalité des chances** que c'est votre poste qu'il faut supprimer. **Partez !**

Autre sujet qui nous fâche : tandis que la fin de l'année scolaire 2010-2011 avait été marquée par 2 cas de fraudes aux examens : l'un dû à un employé d'une entreprise de sous-traitance d'impression des sujets pour la Bac S et l'autre en raison de l'absence de surveillant-e-s pour une épreuve de BTS, faute de personnels toujours, votre réponse est un projet de décret pour sanctionner l'élève fraudeur.

Pour garantir **l'équité entre les candidats et candidates au Baccalauréat** Monsieur le ministre, il ne suffit pas de faire un exemple, de menacer les élèves, même d'une procédure rapide et sans le regard des parents, assumée par des personnes désignées par le recteur ou la rectrice, mais il faut des adultes responsables, présentes, disponibles.

Demain, de quoi menacerez vous les élèves ? Insultes contre des professeur-e-s et c'est direction le commissariat. Pendant ce temps, vous organisez **le turn over et le burn out** des enseignants et enseignantes, vous fragilisez leurs conditions d'exercice de l'autorité éducative.

Monsieur le ministre, tant que vous attaquerez les agentes et agents de l'école, vous ne serez ni crédible, ni légitime sur aucun de vos projets.

Non à votre évaluation des professeur-e-s, COP, CPE ; **Non** à la PFR ; **Non** au détournement des moyens publics ; **Non** à la masterisation et une formation qui n'en a plus que le nom ; **Non** au fichage des élèves, à leur évaluation bidon dont vous faussez sciemment les résultats comme le dénonce régulièrement des statisticiens et statisticiennes de la DEP.

Non à la paupérisation culturelle, économique et sociale que vous servez.

Saint-Denis, 16 avril 2012